

## 1963-1984 : 22 ANS AU SERVICE DU TOURISME SOCIAL

---

Ophélie PERINI-GALLO

Secrétaire générale de Tourisme et Travail des Alpes-Maritimes de 1963 à 1984

Ma blonde entends-tu dans la ville  
Siffler les fabriques et les trains ?  
Allons au-devant de la vie  
Allons au-devant du matin.<sup>161</sup>

Dès 1944, certains de la victoire proche contre le nazisme, une poignée de résistants ont voulu préparer l'avenir. Ils avaient sûrement en mémoire cette chanson, devenue hymne, qui reflétait la joie des centaines de gens modestes ouvriers, employés, qui pour la première fois de leur vie avaient droit aux vacances, aux loisirs, au tourisme, grâce aux congés payés. Ces résistants se sont rappelés que, grâce à la victoire du Front populaire l'été 1936, de nombreux vacanciers avaient pu découvrir la Riviera, la Côte d'Azur, la « grande bleue », jusqu'alors inaccessible. Cette belle région, réservée jusqu'alors aux riches et aux têtes couronnées du monde entier, leur était permise. Mais la venue dans notre région de ce tourisme de masse n'a pas toujours été bien accueillie. Certains ont vu d'un mauvais œil (et écrit) ces « salopards en casquette » venus les perturber.

### 1. LES ORIGINES DE TOURISME ET TRAVAIL À NICE

En 1936, l'association Partir a été créée par Virgile Barel et ses compagnons de route, Virgile Barel venant d'être élu député des Alpes-Maritimes. C'est lui qui a accueilli les premiers congés payés en gare de Nice, le 4 août 1936, avec ces mots : « Salut Camarades ! Au nom de la population laborieuse de Nice, je vous souhaite la bienvenue ». À la Libération, l'association Partir est devenue Tourisme et Travail (TT). À Nice, son siège était au 5, rue de l'Hôtel de ville, locaux mis à la disposition par la Mairie. Dans ce grand espace, étaient accueillis les nombreux vacanciers individuels ou en groupes. Conscients du grand apport économique que ces nouveaux venus apportaient à Nice et sa région, nous avons eu, tout de suite, de bonnes relations avec de nombreux hôtels, restaurants, autocaristes, musées, par exemple : le Musée océanographique de Monaco qui concédait des tarifs réduits à nos adhérents, je dis bien adhérents et non clients.

---

<sup>161</sup> Chanson *Au devant de la vie*, paroles de Jeanne Perret, musique de Dimitri Chostakovitch, 1932.

## 2. MAIS QU'EST-CE QUE TOURISME ET TRAVAIL ?

C'était une association régie par la loi de 1901. Considérant que les loisirs et les vacances sont un droit pour tous : un temps de repos, de détente certes, mais un temps où l'on se retrouve en famille, où l'on découvre d'autres lieux, d'autres gens, d'autres coutumes, un temps de tourisme enfin, facteur de paix. Son but a été d'organiser et de gérer, pour des adhérents individuels ou issus de collectivités, des activités de courte ou longue durée : sorties d'une journée, week-ends, séjours dans les villages de vacances (que TT gérait sur le plan national pour les comités d'entreprises propriétaires des locaux), voyages et séjours à l'étranger. Des relations privilégiées ont été instaurées avec le syndicat CGT qui avait les mêmes préoccupations que l'association, à savoir que le droit aux vacances devait être d'abord la possibilité de partir et de disposer de réels moyens financiers. En 1936, il y a eu la loi des 40 heures, 15 jours de congés payés (puis trois semaines en 1956, quatre semaines en 1968 et cinq semaines en 1982). Pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances, de grandes batailles revendicatives ont été organisées sur le plan national pour l'obtention de deux billets à tarifs réduits en train (en été et en hiver), de bons d'essence, de tarifs réduits aux péages pour les voyages en voiture, pour l'instauration du chèque vacances entre autres. Hélas, certaines de ces revendications n'ont pas abouti. Seul le chèque vacances subsiste.

## 3. LES ACTIVITÉS DE TOURISME ET TRAVAIL À NICE ET DANS LES ALPES-MARITIMES

En ce qui concerne l'activité de l'association locale de Nice et des Alpes-Maritimes de Tourisme et Travail, sa vocation première a été l'activité réceptive avec l'accueil des adhérents venus des diverses régions de France ou d'Italie et l'organisation de leur séjour : hôtels, restaurants, visites touristiques, fêtes, surtout pendant le Carnaval de Nice et la fête des citrons de Menton. Par la suite, à partir des années 1970, la mission principale a été l'organisation des activités locales destinées aux adhérents de notre département. L'association locale de Nice, jusqu'alors hébergée au 5 rue de l'Hôtel de ville, a dû déménager et a été relogée à la mairie annexe, l'Hôtel du Louvre, Boulevard Victor Hugo. Mais l'association ayant toujours plus d'activités, les locaux étant devenus trop exigus, nous nous sommes installés au 20 Boulevard Raimbaldi, avec magasin et premier étage, ce qui nous a permis l'embauche de cinq salariés : un pour le guichet, deux pour la fabrication et la vente d'activités, un pour les relations avec les comités d'entreprises et collectivités adhérentes et un comptable.

Le financement était assuré par les cotisations et dons éventuels, deux petites subventions de la mairie de Nice et du conseil général des Alpes-Maritimes, et des marges sur les ventes des activités locales et nationales.

## 4. Le fonctionnement de Tourisme et Travail sur le plan local et départemental

Tourisme et Travail a toujours fonctionné très démocratiquement, avec un conseil local puis départemental (il y avait aussi une association à Cannes), une assemblée générale se tenant chaque année et élisant le conseil, le bureau et le ou la secrétaire. Pour mémoire, je citerai les différents présidents (de 1963 à 1984), période pendant laquelle j'ai été secrétaire générale :

- Virgile Barel, président d'honneur,
- Pierre Priale du comité d'entreprise des TNL (Lignes d'Azur),
- Jean Méchard du comité d'entreprise de la Sécurité sociale,
- Michel Paulin du comité d'entreprise de la SNCF,
- Guy Robaglia du comité d'entreprise de Nice-Matin.

Tous ces élus ont pris leur fonction au sérieux et n'ont pas ménagé leur temps au service du tourisme social au sein de l'association et dans leur entreprise. Je dois ici rendre hommage à tous les bénévoles qui ont permis le développement de l'association en participant régulièrement aux diverses commissions (touristique, culturelle, etc.), ou en tant qu'accompagnateurs. Sur le plan national, outre la gestion des villages de vacances pour le compte des CE, une des dernières et importantes

réalisations a été le pool d'activités touristiques (PAT). Tourisme et Travail démarchait un an à l'avance des séjours dans divers pays et les diffusait dans l'année. Cela permettait d'obtenir des tarifs préférentiels et aux intéressés d'échelonner leur paiement. De nombreux départs ont eu lieu en avion de Marseille et de Nice.

## 5. LA « BATAILLE » DE LA CITADELLE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

Mais au point de vue revendicatif, la bataille la plus exemplaire en faveur du tourisme social a été celle de la citadelle de Villefranche-sur-Mer. Elle a duré 7 ans, de 1970 à 1977. La municipalité de Villefranche-sur-Mer, dont le maire de l'époque était le Colonel Bastet, notre ami Robert Charvin étant conseiller municipal, cherchait à contrecarrer un projet spéculatif qui aurait bétonné le fond de la rade. Parmi les projets, il y avait celui de Tourisme et Travail toujours dans l'optique d'ouvrir les sites privilégiés au plus grand nombre. Il était proposé de restaurer et d'aménager la citadelle en village de vacances. Ce projet sérieusement étudié avait été approuvé par les 16 CE de grandes entreprises nationales adhérentes. La municipalité et les ministères concernés avaient donné leur accord car le financement du projet était assuré. Un protocole d'accord était prévu afin que toutes les installations sportives et culturelles (piscine, théâtre, etc.) soient ouvertes aux résidents de la commune. C'était sans compter sur les opposants au tourisme social dans notre région. Les principaux adversaires ont été le préfet Thomas et le président du conseil général Jacques Médecin, devenu entre-temps secrétaire d'État au Tourisme. Tout a été mis en œuvre pour empêcher ce projet. Comme en 1936, les mêmes slogans ont été employés. On a pu lire sur les murs de Villefranche : « Pas de touristes aux papiers gras », « Pas de cocos les pieds dans l'eau ». Au printemps 1977, est élue la nouvelle municipalité Caldéroni, soutenue par Jacques Médecin ; elle annule le protocole d'accord et obtient tous les crédits nécessaires pour se lancer dans un nouveau projet d'aménagement visant à restaurer la Citadelle et y installer la mairie de Villefranche. Les défenseurs du projet de TT organisent alors une grande manifestation nationale le 11 juin 1977 : défilé sur l'avenue de la Victoire (Jean Médecin) et la Promenade des Anglais jusqu'à la Mairie de Nice où les portes sont restées fermées pour ne pas recevoir la délégation. Mais non découragés, les organisateurs de la manifestation ont improvisé un grand pique-nique au Mont-Boron suivi d'un après-midi récréatif à la citadelle. Ce jour-là, Nice et Villefranche-sur-Mer ont été les capitales du tourisme social. Certes notre projet n'a pas abouti. Mais ce projet avorté a quand même permis que la citadelle reste ouverte au public, ce qui est un point positif.

## 6. LA FIN DE TOURISME ET TRAVAIL À NICE

Pour en revenir aux activités locales tous nos efforts ont été orientés vers un meilleur accès aux loisirs et aux vacances de nos adhérents. La carte de TT étant aussi une assurance pour la pratique de nombreuses activités de plein air, nous avons obtenu des forfaits de ski à tarifs réduits dans les stations de sport d'hiver ainsi que des réductions pour des spectacles, visites de musées, etc. Mais au milieu des années 1980, TT a cessé ses activités à Nice. Beaucoup d'entreprises ont disparu. Celles qui restent n'ont plus les mêmes moyens. Toutefois, sur le plan national, Touristra, qui a succédé à TT, continue et gère de nombreux villages de vacances. Si le droit aux loisirs et aux vacances est un droit acquis, il faut rappeler que, comme il y a 30 ans, un français sur deux ne part pas en vacances faute de moyens financiers. Toutefois de belles réalisations existent dans notre région : certaines sont propriétés de CE, d'autres sont gérées pour des caisses de retraites : par exemple l'hôtel Royal Westminster à Menton, l'hôtel Le Royal sur la Promenade des Anglais à Nice, tous deux au bord de notre belle mer Méditerranée.

J'ai commencé mon exposé avec quatre vers d'une belle chanson pleine d'espoir, je termine avec un vers du très beau poème de Victor Hugo : « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »<sup>162</sup>. Dans ce sens, j'ai très bien vécu les 22 années au service du tourisme social.

## Bibliographie

Barel Virgile, *Cinquante années de lutte*, Paris, Éditions sociales, 1966, 319 p.

Baudin André, Jérôme Philippe, *Une histoire populaire de la Côte d'Azur (1968-2000)*, t. IV, Nice, les Amis de la liberté, 2014, 190 p.

---

<sup>162</sup> Vers extraits du poème de Victor Hugo, *Les Châtiments*, dans *Œuvres complètes de Victor Hugo*, Victor Hugo, éd. J. Hetzel, A. Quantin, 1883, t. Poésie. IV, livre IV (« La religion est glorifiée »), poème IX (« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »), p. 219.